

PALATINE PEA CRISTAL (R)

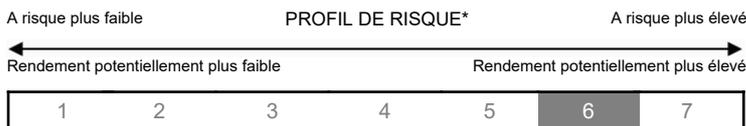
Reporting mensuel au 30 décembre 2022

PROFIL DE GESTION

L'OPCVM est investi à hauteur minimale de 90 % de son actif net en OPCVM actions dont 75 % minimum de leur actif net est investi dans des actions éligibles et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social dans l'Union Européenne.

Indicateur : EuroStoxx 50 NR

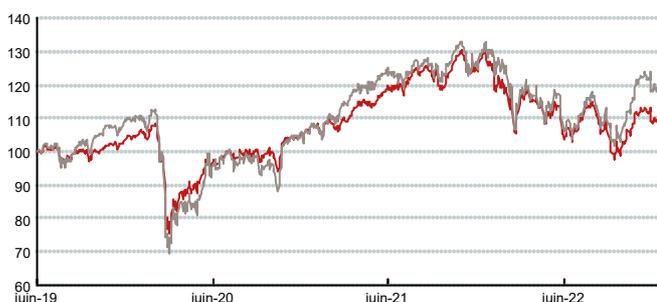
Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans



CARACTERISTIQUES

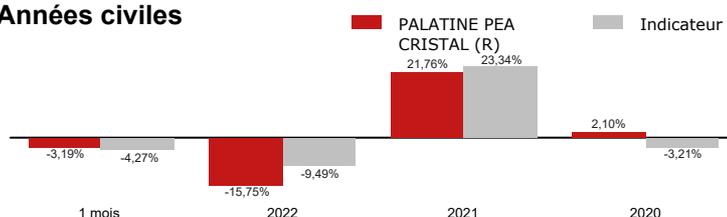
Forme Juridique :	FCP
Classification AMF :	Fonds actions
Code ISIN :	FR0013417177
Conditions de sous/rachat :	Centralisation chaque jour avant 11h30. Exécution sur la base de la prochaine VL.
Commission de souscription :	1,5 %
Commission de rachat :	Aucune
Frais de Gestion TTC :	2,59% maximum
Valeur liquidative :	108,78 EUR
Nombre de parts :	7 202,394
Actif net global :	0,78 M€

PERFORMANCES



— PALATINE PEA CRISTAL (108,78) — INDICATEUR (117,79)

Années civiles



Annualisées	1 an	2 ans	5 ans	7 ans	création
PAL. PEA CRISTAL (R)	-15,80%	1,29%			2,41%
Indicateur	-9,52%	5,67%			4,74%

COMMENTAIRE

Le mois de décembre a été, à l'image de l'année 2022, volatile avec des mouvements de marchés toujours liées aux statistiques d'inflations et aux anticipations de l'évolution des politiques monétaires des banques centrales. Aux États-Unis, l'inflation semble avoir atteint son pic en juin et nous assistons à une décélération de du niveau général des prix qui reste cependant sur des niveaux historiquement hauts. En Europe, les prix continuent à être élevés même si les dernières statistiques montrent une certaine stabilité liée principalement à la baisse des prix de l'énergie et la normalisation des conditions d'approvisionnement.

Ainsi, le MSCI Europe a fini le mois en baisse de 3.5% comme le MSCI USA qui a perdu 5.9%. Le marché chinois a continué son rebond de novembre avec une hausse de 5.2% grâce à l'allègement des conditions sanitaires et l'ouverture progressive du pays.

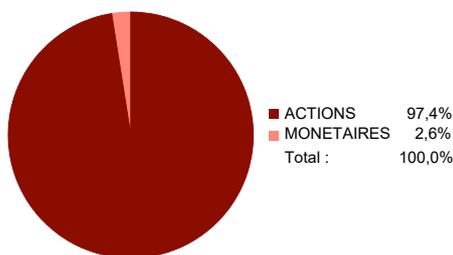
Dans ce contexte, le fonds a baissé de 3.19% rendant ainsi une partie de ses gains lors des deux précédents mois. Les supports actions ont contribué négativement à la performance tandis que les supports obligataires ont contrebalancé cette sous-performance avec notamment les fonds crédit qui ont profité du resserrement des spreads sur le mois.



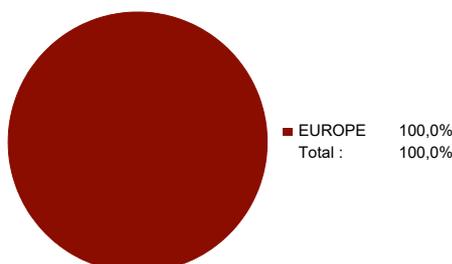
Kamal CHANCARI
gérant

ALLOCATION

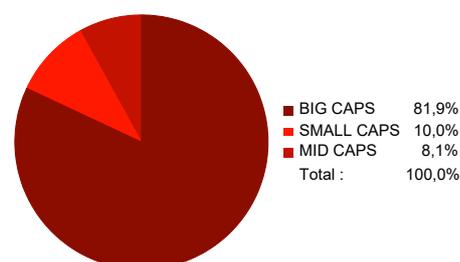
Classes d'actifs



Zones géographiques



Types de capitalisation*



*Répartition selon les catégories Morningstar

PALATINE PEA CRISTAL (R)

Reporting mensuel au 30 décembre 2022

MOUVEMENTS

Actions	Obligataire	Monétaire

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

Actions	Monétaire	
PALATINE FRANCE EMPLOI DURABLE (C)	15,8%	Liquidités 2,6%
PALATINE PLANETE I	14,5%	
PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT PART PALATINE	14,1%	
MONETA MULTI CAPS (C)	11,8%	
MANDARINE EURP MICROCAP I EUR	9,8%	
RENAISSANCE EUROPE Z	8,8%	
PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES ISR	8,1%	
PALATINE FRANCE MID CAP (I)	7,8%	
EDRS EURO SUSTAIN GROWTH A EUR	6,6%	

STATISTIQUES

Volatilité par périodes glissantes (annualisée)

	1 an	2 ans	5 ans	7 ans
PAL. PEA CRISTAL (R)	18,1%	15,1%		
Indicateur	21,0%	17,6%		

Le pas de calcul est hebdomadaire

Perte maximum

	1 an	2 ans	5 ans	7 ans
PAL. PEA CRISTAL (R)	-23,3%	-23,3%		
Indicateur	-21,0%	-21,0%		

Le pas de calcul est mensuel

Tracking error par périodes glissantes (annualisée)

	1 an	2 ans	5 ans	7 ans
PAL. PEA CRISTAL (R)	6,5	5,6		
Indicateur				

Le pas de calcul est hebdomadaire

Délai de recouvrement (en mois)

	1 an	2 ans	5 ans	7 ans
PAL. PEA CRISTAL (R)	0	0		
Indicateur	0	0		

Le pas de calcul est mensuel

La volatilité d'un OPC est une mesure de la dispersion de la performance de la valeur liquidative par rapport à la moyenne des performances sur une période donnée. Elle se calcule en comparant chaque performance à la moyenne des performances. Ainsi, l'évolution des performances d'un OPC à volatilité élevée est moins régulière que celle d'un OPC à volatilité réduite.

La tracking error est une mesure de risque utilisée en gestion d'actifs dans les OPC indiciels ou se comparant à un indice de référence. Elle représente l'écart type de la série des différences entre les rendements de l'OPC et les rendements de l'indice de référence.

La perte maximum correspond à un mouvement de baisse, du point le plus élevé au point le plus bas (exprimé en pourcentage) sur une période déterminée d'un placement sur un OPC.

Le délai de recouvrement représente la durée nécessaire pour qu'un investissement retrouve son niveau de valorisation après avoir connu une perte maximum.

* **Profil de risque et de rendement** : L'indicateur synthétique de risque et de rendement représente la volatilité historique annuelle (le pas de calcul est hebdomadaire) sur une période couvrant les 5 dernières années de la vie de l'OPC ou depuis sa création en cas de durée inférieure. L'OPC est classé sur une échelle de 1 à 7, en fonction de son niveau croissant de volatilité.

Sources : Palatine AM, CACEIS Fund Administration, ITM Concepts, Bloomberg.

Les opinions émises dans ce document correspondent aux anticipations de marché de Palatine Asset Management au moment de la publication du document. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions de marché et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité contractuelle de Palatine Asset Management. Palatine Asset Management attire l'attention de l'investisseur sur le fait que les performances passées présentées reposent sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures des OPC cités. Il est rappelé ici que tout investissement financier comporte des risques (les risques de marché, le risque de capital, le risque de change) pouvant se traduire par des pertes financières. Dès lors, Palatine Asset Management recommande, préalablement à tout investissement, au destinataire du présent document de lire attentivement les prospectus des OPC, tenus disponibles gratuitement à son siège social sis 42 rue d'Anjou, Paris 75008 ou sur son site internet www.palatine-am.com et de s'assurer qu'il dispose de l'expérience et des connaissances nécessaires lui permettant de fonder sa décision d'investissement, notamment au regard de ses conséquences juridiques et fiscales.

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014

Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS - Une société du groupe BPCE

Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS | e-mail : amr-reporting@palatine.fr | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26

Adresse courrier : TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : www.palatine-am.com